



Union paysanne
C.P. 515, succursale Bureau Chef
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. (450) 230 5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué : Le président de l'Union paysanne recevra la visite d'un huissier.

St-Hyacinthe, QC, 5 décembre 2011. Le président de l'Union paysanne, n'ayant pas payé sa cotisation syndicale à l'UPA, se voit réclamer par le Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec son remboursement de taxe foncière agricole.

« J'ai reçu une lettre de huissier qui me donne 48 heures pour prendre contact, mais je ne paierai plus ma cotisation à l'UPA car son monopole a assez duré. Je ne rembourserai donc pas le MAPAQ car j'ai payé deux cotisations syndicales depuis trop longtemps. C'est ici que j'arrête de cautionner ce système antidémocratique », écrit Benoît Girouard, président de l'Union paysanne.

Pour ceux qui ne le savent pas encore, nombre de programmes de l'État québécois sont liés au paiement de la cotisation à l'UPA, dont l'un des plus importants, le remboursement des taxes foncières agricoles.

« Dans les faits, la loi 85 lie le soutien de l'État, donc de l'argent public, à une cotisation syndicale privée. C'était immoral à l'époque¹ et c'est devenu insoutenable aujourd'hui » souligne Maxime Laplante, agronome et vice-président de l'Union paysanne.

Le Barreau avait à l'époque dénoncé vivement cette loi, tout comme des milliers d'agriculteurs, dans le cadre d'une pétition. Malheureusement, le ministre de l'époque a préféré ignorer le Barreau tout comme le ministre Corbeil récemment dans son projet de loi 21.

« Il est maintenant temps pour le ministre Pierre Corbeil de se positionner : allez vous oui ou non rétablir le pluralisme syndical en agriculture et abolir le monopole de l'UPA? Dans l'attente je ne paierai pas un sou à votre système qui brime mes droits...dites-le au huissier » interpelle Benoit Girouard.

1 : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capa-35-1/journal-debats/CAPA-951128.html>

-----30-----

Pour Information :

Benoit Girouard, président Union paysanne : 450-495-1910
Maxime Laplante, vice-président : 418- 926-2473